

ARRETE DU MAIRE **AR_35_2020**

SONDAGE RESEAUX EAU POTABLE - RD 15

Le Maire de Mauperthuis,

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2, L. 2213-1 ;

Considérant la demande de travaux pour la réalisation de sondage (par terrassement) pour la localisation des réseaux d'eau potable par la société Bâtiment Industrie Réseaux représentée par Mr Etienne PALLU sise 38 rue Gay Lussac - 94430 Chennevière sur Marne ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTE

Article 1:

La circulation des véhicules sera alternée **route de Mauperthuis (RD 15 - entre la rue du Pressoir et la limite communale de Saint-Augustin) et rue de l'Oursine à compter du 24 août 2020 de 8 h à 18 h pour toute la durée des travaux** (environ 19 jours).

Article 2:

Pendant la période susvisée, une seule voie de circulation sera maintenue, un sens de circulation alterné sera mis en place et la vitesse sera limité à 30 km/h.

Article 3:

Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit route de Mauperthuis et rue de l'Oursine sur l'emprise des travaux.

Article 4:

Une pré-signalisation « travaux » sera impérativement installée en amont et en aval de la zone concernée par les travaux.

Les pré-signalisations et signalisations devront être de type conforme à la réglementation en vigueur.



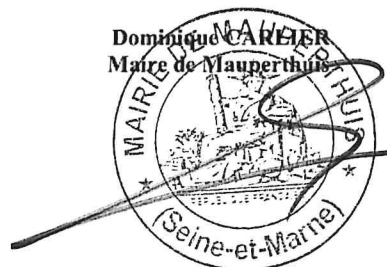
Article 5:

Monsieur le Maire, la société Bâtiment Industrie Réseaux et les services municipaux de Mauperthuis sont chargés chacun en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Le 03/08/2020

Dominique CARIER
Maire de Mauperthuis

Pour extrait certifié conforme



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée www.telerecours.fr.

RF
SOUS PREFECTURE DE MEAUX
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/08/2020
077-217702810-20200803-AR_35_2020-AR